

**REGROUPEMENT DES AIDANTES ET AIDANTS  
NATURELS DE MONTRÉAL**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011**

**9 JUIN 2011**



R.A.A.N.M.

1150 Boulevard St-Joseph est, suite 002

Montréal Québec H2J 1L5

Téléphone : 514-374-1056

Courriel : info@raanm.org

**Rapport d'activités 2010-2011**  
***Regroupement des aidants et aidantes naturels de***  
***Montréal***

***Présenté à : Assemblée générale annuelle***  
***et***  
***Assemblée publique***

**Jeudi 9 juin 2011**

## PRÉSENTATION

Le Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal est fier de vous présenter les résultats de ses actions et activités réalisées tout au long de l'année 2010-2011. Cette dernière année a été riche en événements de toute sorte.

En guise d'avant-propos, **le mot du conseil d'administration** apportera un éclairage sur la façon dont cette instance a réalisé son mandat. Vous y trouverez également, les priorités annuelles 2010-2011 ainsi que les principaux faits qui ont retenu l'attention.

Par la suite, vous trouverez dans le rapport les sections suivantes :

La première section traite des **gens qui font le RAANM**. Il y sera question de vous tous et toutes, proches aidants, et de votre implication.

La deuxième section fait le point sur la **vie associative au RAANM**. Les buts poursuivis visent à offrir un lieu où les proches aidants de l'île de Montréal peuvent s'informer, se regrouper, s'entraider pour se solidariser; un lieu pour se former tout en favorisant un apprentissage à la vie démocratique. Ce lieu est également ouvert aux organismes membres du RAANM.

La troisième section aborde les activités : **accueil/information/référence**. Les buts généraux poursuivis par ce volet d'activités sont : de supporter et d'apporter des solutions concrètes aux situations vécues et aux problèmes rencontrés par les proches aidants ou tous les intervenants actifs auprès d'eux; d'assurer une *offre de services* de qualité auprès des publics concernés, tout en promouvant ces activités comme une porte d'entrée au développement d'une vie associative forte au RAANM.

La quatrième section souligne les activités liées à **communication / sensibilisation / visibilité**. Les buts de ces activités sont notamment : de contribuer à la visibilité et au débat public autour de la réalité de vie des proches aidants; de faire connaître et reconnaître tout en mobilisant les personnes, les intervenants et les proches aidants eux-mêmes à la cause des aidants et ce, en lien avec les priorités annuelles retenues.

La dernière section du rapport a trait à **la défense des droits collectifs des proches aidants**. Ici, les buts généraux visent à conscientiser et à assurer la représentation des droits et intérêts des proches aidants tout en établissant des collaborations avec les groupes de proches aidants existants et les partenaires en lien avec les priorités annuelles; enfin, favoriser la mobilisation et l'implication des proches aidants (et de leurs organismes) afin d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie.

Le rapport se termine par une brève conclusion.

Nous espérons que la lecture de ce document sera instructive et nous vous rappelons que l'année d'activités qui est dont nous traitons dans ce rapport d'activités débute le 1<sup>er</sup> avril 2010 et se termine le 31 mars 2011.

## MOT DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administratif a été actif tout au long de la dernière année. Les administrateurs ont tenu sept (7) rencontres régulières durant l'année 2010-2011 pour un total de 100 heures d'implication bénévole. Les administrateurs se sont impliqués dans la réalisation d'activités touchant les dossiers administratifs, les ressources humaines, le projet de relocalisation, le *Carrefour de soutien aux aidants*, le comité *Contre l'appauvrissement des proches aidants*.

Des membres du conseil d'administration étaient présents (30 heures) sur le comité de sélection du RAANM. Ce comité a été formé dans le cadre du processus d'embauche d'un nouvel employé pour un poste d'agent de projet. Ce poste a été créé pour mener à bien le projet *Clé en main*. Le RAANM dispose présentement de deux ressources humaines permanentes, soit Sylvie Riopel aux *Communications et défense des droits* et Alain Hébert à la *Coordination générale* ainsi que deux ressources contractuelles, Pierre Boucher au *Secrétariat et vie associative* et la nouvelle venue (avril 2011), Leitia Thélène dans le cadre du projet *Clé en main*.

Le constat de la situation générale concernant les proches aidants indique que celle-ci a malheureusement peu évolué. L'appauvrissement d'un bon nombre de proches aidants demeure d'actualité. Les difficultés rencontrées en matière d'accès aux services publics de santé et de services sociaux persistent. Le financement des organismes actifs auprès de cette population stagne ainsi que celui dédié au développement des services ne suit pas la demande.

Pour l'année 2010-2011, le RAANM avait déterminé six priorités dont le conseil avait à voir à leur mise en œuvre et suivi.

- **Priorité # 1 :** Poursuivre le travail afin d'intervenir contre l'appauvrissement des proches aidants.
- **Priorité # 2 :** Maintenir notre leadership dans la concertation régionale pour l'opérationnalisation de la loi 6.
- **Priorité #3 :** Augmenter le nombre de membres (individuels et associatifs) du RAANM et assurer la tenue d'activités (comme les Délibérations des membres du RAANM...) propices à la vie associative de l'organisme.
- **Priorité #4 :** Poursuivre le travail de sensibilisation/visibilité auprès des directions et du personnel des CSSS et en assurer un suivi favorable pour les personnes aidantes et leur aidés à l'accès à des services publics suffisants et de qualité.
- **Priorité #5 :** Trouver de nouvelles sources de financement afin de consolider le RAANM et d'assurer son développement.
- **Priorité #6 :** Débuter une campagne de sensibilisation des élus et dirigeants des villes de l'île de Montréal.

Chacune de ces priorités a fait l'objet d'interventions impliquant aussi bien les ressources humaines à l'emploi du RAANM que les proches aidants militants/bénévoles. Comme pour les années précédentes, le Conseil d'administration a vu à la bonne gouverne du tout. Il a su conserver l'aplomb nécessaire pour s'assurer que ces priorités s'inscrivaient dans une perspective constructive pour les proches aidants membres mais également le mouvement les regroupant.

En 2010-2011, le RAANM n'a pas connu un va-et-vient au niveau des ressources humaines comme en 2009-2010. Toutefois, pour en arriver là, l'organisme a puisé dans ses réserves et il a réussi à conserver trois postes au sein de l'équipe de travail. Ceci a permis au RAANM de poursuivre son travail de consolidation tout en mettant à profit les quatre volets d'activités/actions contribuant à l'atteinte de sa mission. Dans le même ordre d'idée et dans l'esprit de concrétiser **la priorité #5**, l'organisme a déposé l'an dernier plusieurs demandes de financement non récurrentes. Parmi les projets déposés, trois d'entre eux ont été retenus et leur mise en œuvre a débuté en avril 2011. Malgré cette réussite, le RAANM ne sera pas en mesure d'assurer un troisième poste permanent sans l'obtention d'un financement récurrent. De nouvelles avenues ont et seront explorées dans l'année à venir. Pour arriver et s'assurer de l'atteinte de ses priorités et de sa mission, le RAANM doit disposer de moyens financiers récurrents et supérieurs à ceux accordés présentement, car ils sont évalués comme insuffisants pour répondre aux défis liés à une grande métropole comme Montréal.

Les actions du *Comité d'action pour contrer l'appauvrissement* a poursuivi son travail afin d'intervenir contre l'appauvrissement des proches aidants (**priorité #1**). Parmi les axes d'action retenus, l'accent a été mis sur le maintien du lien emploi des proches aidants tout en accordant une attention à la question du remboursement des frais directs et l'obtention d'une compensation aux proches aidants. Le comité a donc soumis un projet, Clé en main et ce, notamment, dans les buts : de promouvoir la mise en place de conditions de travail favorables au fait d'être travailleur et proche aidant à la fois; de protéger l'emploi du proche aidant tout en lui assurant un revenu et sa participation à la RRQ contribuant ainsi à contrer son appauvrissement à court, moyen et long terme. Par ailleurs, d'autres actions ont été menées afin de répondre au défi dont celui lié à la transformation des crédits d'impôt non remboursables en crédits d'impôt remboursables pour proche aidant ainsi que l'enjeu entourant la compensation aux proches **aidants** qui pourrait prendre la forme d'allocation proches aidants universels de type allocation familiale. Dans ce dernier cas, un appui est donné à notre organisme provincial le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ).

Les actions concernant le travail de visibilité et de sensibilisation auprès des directions et du personnel des CSSS (**priorité #4**) ont pris fin. Plus ou moins positifs sont les résultats de la tournée effectuée auprès des douze CSSS et des commissaires aux plaintes. Oui, nous nous sommes sensibilisés et informés sur la situation et des enjeux entourant la situation des proches aidants montréalais. Cela s'est notamment concrétisé par l'appui à nos projets et de futures collaborations à leur mise en œuvre dont notamment le Projet Transit. Il reste toutefois beaucoup de chemin à faire concernant la reconnaissance concrète du statut de prochain aidant à la fois comme un partenaire mais surtout comme un « client » du réseau de la santé et services sociaux Montréalais. Cette tournée a également permis de constater, l'énorme chemin à parcourir pour un meilleur accès aux services de santé et services sociaux pour les proches aidants et ce dans un contexte de redéfinition des paniers de services les touchant ainsi que les proches qu'ils accompagnent. La vigilance doit se maintenir et les représentations et actions de promotion et de défense des droits se poursuivre tant à l'échelle locale, régionale et provinciale en alliance avec les organismes tels que le RANQ ou bien encore le RIOCM.

Le RAANM a consacré beaucoup d'énergie relativement à la mise en place d'un *Carrefour de soutien aux aidants* (**priorité #2**). Il a été très impliqué sur le comité de coordination visant à la mise en place du CSA. Il a été au cœur de la création et du maintien de la concertation régionale des organismes communautaires. Un des mandats de ce comité est de voir à ce que le futur CSA tienne compte adéquatement de la réalité et des besoins des organismes actifs auprès de la population des proches

aidants. Cette implication porte autant sur l'organisation logistique des activités prévues (13 réunions du comité de coordination) que sur la préparation de deux importantes rencontres de concertation régionale tenue le 3 novembre et le 15 mars 2011.

C'est un enjeu important tant par les impacts immédiats et à venir sur notre organisme et sur le financement des futurs projets. L'implantation d'un CSA aura pour incidence de nous mettre devant le fait de participer à une démarche de partenariat public privé et ce, dans un contexte de restriction budgétaire par le MSSS au niveau des services d'aide à domicile. Cette situation est délicate car l'absence de financement au développement limite, voir réduit, l'accès aux services de santé et services sociaux à un bon nombre de proches aidants exclus des projets financés par le CSA.

Une des priorités majeures au RAANM est celle touchant l'augmentation du nombre de membres (individuels et associatifs) tout en assurant la tenue d'activités liées à la vie associative (**priorité #3**). Pour le conseil d'administration du RAANM, c'est à la base d'une vie associative saine et démocratique. Dans cet esprit, et compte tenu que la décroissance du membership individuel se poursuit depuis quelques années et ce malgré les efforts et activités déployés tout au long de l'année: activités de sensibilisation et visibilité, activités de défense des droits collectifs, activités liées à la vie associative (les portes ouvertes, la fête de Noël, les Délibérations des membres et autres activités). Cela exigera plus d'innovation à ce niveau et une meilleure utilisation de notre site web [www.raanm.org](http://www.raanm.org). La venue du 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2012, sa préparation seront une belle occasion pour actualiser cette priorité. Par ailleurs, il est bon de souligner la progression constante du membership associatif au cours des dernières années. Cette situation s'explique notamment par les efforts de concertation régionale dans le dossier CSA et par le travail de visibilité effectué par le RAANM auprès du milieu communautaire.

Le démarrage de la campagne de sensibilisation des élus et dirigeants des arrondissements de l'île de Montréal (**priorité 6**) s'est amorcée mais elle n'a pas atteint les succès attendus. Certes, il y a eu des contacts et une participation de quelques d'élus municipaux dont Madame Lyn Thériault, *responsable du développement social et communautaire, de la famille et des aînés* et Madame Louise Harel, *cheffe de l'opposition officielle à la Ville de Montréal et du Parti Vision Montréal* dans le cadre de notre activité « Merci de tout cœur, à vous proches aidants » durant la Semaine des proches aidants 2010. Toutefois, l'initiative ne s'est pas réellement poursuivie par la suite en raison du temps disponible. Toutefois, des liens de communications sont maintenus et une réflexion s'amorce sur les dossiers nous permettant d'interpeller plus facilement les élus municipaux.

En terminant, il est bon de souligner la composition du conseil d'administration au RAANM 2010-2011. Celui-ci était composé des personnes suivantes : madame Marie Thérèse Toutant, présidente qui a malheureusement dû quitter ses fonctions durant l'année; elle a été remplacée par madame Lucie Chainey; madame Denise Huysmans vice-présidente; madame Nancy Guberman, trésorière; monsieur Claude Tremblay, secrétaire; madame Monique Côté-Petit, administratrice; monsieur Jean-Pierre Lavoie, administrateur et monsieur Claude Poirier, administrateur.

Sur ce, le conseil vous souhaite une bonne lecture et la poursuite de votre engagement pour l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des proches aidants

Solidairement,

Lucie Chainey, présidente, pour le conseil d'administration du RAANM

## SECTION -I- LES GENS QUI FONT LE RAANM

Parmi les proches aidants membres du RAANM, vingt-quatre (24) personnes se sont impliquées de diverses façons et de manière soutenue totalisant neuf cent trente-six (936) heures. Au fil du temps, on dénote le maintien d'un noyau fort au cœur de l'action. Il s'agit principalement de femmes actives.

Cette implication se subdivise selon les intérêts de chacun. Elle se distribue comme suit. Les membres ont consacré **559h (60%)** dans le cadre des activités liées à la vie associative soit à : l'Assemblée générale, aux événements spéciaux, aux rencontres *Délibération des membres*. Ils ont pris part d'une façon active de **192h (17%)** au *Café Entre nous*, activité d'entraide et de liens sociaux. Leur participation aux activités de Visibilité/sensibilisation incluant la participation à notre bulletin *Le Mésange*, représente **239h (26%)** et de défense collective des droits **197h (18%)** est également à signaler. Finalement, l'implication bénévole des membres du conseil d'administration compte pour **138h (14%)**. Il y existe un bon équilibre et une vie associative saine.

Les efforts consentis pour maintenir cette implication/participation seront accrus et ce, tant pour susciter l'intérêt de nos membres qu'à inciter la venue de nouveaux membres. Les activités gagnantes se poursuivront telles que *les Délibérations des membres ou bien les Café Entre nous*. L'ajout de nouvelles activités est prévu comme les préparatifs du 20<sup>e</sup> Anniversaire du RAANM ou bien encoure le Projet *Au fil du vent*. Il importe ici de maintenir la participation tout en outillant davantage les membres (exemple : par de la formation) pour leur offrir un maximum d'opportunités susceptibles de construire des solidarités ouvertes sur l'implication et l'empowermen individuel et collectif.

L'appui offert par les quarante-trois (43) organismes corporatifs présents au sein du RAANM est significatif. Significatif en cette période de changements, dans la mesure où il permet la circulation d'une information susceptible de limiter les impacts liés notamment à la création d'un CSA sur le territoire de Montréal. Cet appui et l'apport de ces organismes sont importants pour le RAANM. C'est un gage de confiance et de solidarité qui se perpétue dans la courte histoire du mouvement des proches aidants. C'est un pas constructif en faveur de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des proches aidants.

Nous vous invitons à consulter le **Tableau 1. Au fondement du RAANM les proches aidants** présentant l'implication des membres dans les différents champs d'activités de l'organisme.

**SECTION -I- LES GENS QUI FONT LE RAANM**

Un tableau pour se faire une vue d'ensemble, ça vaut bien mille mots.

**Tableau 1. Au fondement du RAANM les proches aidants**

LES MEMBRES	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
• Individuels	132	160	163	176
• Corporatifs	43	34	36	48
TOTAL	174	194	199	224

PROCHES AIDANTS IMPLIQUÉS				
SPHÈRE D'ACTIVITÉ	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>				
Assemblée générale annuelle	60h	74h	131h	76h
Conseil d'administration et CE	100h	130h	280h	200h
Ressources humaines & trésorerie	30h	66h	80h	110h
Événements spéciaux : Noël, Porte ouverte; Consultation Projets; autres	71h	104h	100h	91h
Délibération Avril, Oct. Fév.	147h	214h	256h	102h
Café Entre nous (59)	151h	198h	109h	---
<b>DÉFENSE COLLECTIVE DROITS</b>				
Contre l'appauvrissement	42h	35h	84h	48h
Santé Services Sociaux & CSA	51h	40h	18h	---
Activités défense des droits ad hoc : formation, pétition...	45h	122h	---	---
<b>VISIBILITÉ</b>				
Le Mésange	95h	85h	44 h	---
Kiosques, représentation différents milieux, médias...	120h	80h	79h	61h
WEB	24h	---	---	---
TOTAL	936h	1 148h	779h	688h

## SECTION –II- LA VIE ASSOCIATIVE AU RAANM

### 1. Café Entre nous

Depuis le mois d'avril 2010, il s'est tenu cinquante-neuf (59) rencontres, Café Entre nous. Tout au long des mois, on calcule une moyenne de six (6) personnes présentes à cette activité. La participation en termes d'engagement bénévole (2 bénévoles à l'animation) s'évalue à cent cinq (151) heures. On ne compte pas ici les heures des proches aidants participants bien qu'ils soient des porteurs d'information, des ressources basées sur des expériences-expertises de vie; bref des acteurs porteurs d'entraide. Cette activité est appréciée des membres. Le Café Entre nous est autant d'occasions de se regrouper pour : se solidariser, s'entraider, ventiler.

L'implication des membres au sein du Café Entre nous est dynamique. C'est un lieu où les interrogations touchant la vie quotidienne deviennent des sources d'information sur les dossiers pouvant être mis en œuvre au RAANM.

### 2 Délibération RAANM

La 1<sup>e</sup> Délibération du RAANM de l'année 2010-2011 s'est tenue le 22 avril 2010. Celle-ci traitait de la création d'un *Carrefour de soutien aux aidants pour la région de Montréal*. Comme à toutes les *Délibérations des membres du RAANM*, il a été possible de s'informer, d'échanger et de débattre d'une thématique ou d'un enjeu contextuel. Dans le cas de cette rencontre, il a été permis d'échanger entre nous sur la création du *Carrefour de soutien des aidants*. Cela a permis aux représentants du RAANM dans ce dossier d'avoir l'heure juste sur le sujet et ainsi faciliter leur travail de réflexions et de baliser leur démarche. Une vingtaine (20) de personnes ont participé à l'activité.

La 2<sup>e</sup> Délibération des membres du RAANM a eu lieu le 14 octobre 2010. La conférencière invitée, Me Lucie Boiteau a abordé la question du *Mandat d'inaptitude*. Vingt-cinq (25) membres ont assisté à cette rencontre dont cinq (5) organismes membres.

La 3<sup>e</sup> Délibération s'est déroulée le 17 mars 2011. La conférencière invitée, Mme Anne Bertrand de Revenu Canada a informé les participants sur les mesures et crédits d'impôt pour les proches aidants. Neuf (9) membres ont assisté à cette rencontre.

### 3.0 Activités spéciales :

#### 3.1 Rencontre d'échange/consultation sur des projets futurs.

Dans le cadre de ses recherches de financement, le RAANM a tenu deux rencontres invitant ses membres à venir discuter, échanger, apporter leurs idées et suggestions afin de bonifier les projets en préparation. La première rencontre s'est tenue le 16 août 2010. Huit (8) membres étaient présents pour discuter du *projet Transit*. La seconde a eu lieu le 23 août 2010. Neuf (9) membres ont pu se prononcer sur le projet *Le vivant au fil des vents*. Cela représente quarante et une (41) heures d'implication de leur part au sujet du développement financier de l'organisme et sur la nature même des activités déployées.

**3.2 Fête de Noël**

Dans le but de souligner l'implication de ses membres, de créer des solidarités, de briser les solitudes, d'offrir un moment de réjouissance et de répit, le RAANM a célébré la fête de Noël le 9 décembre 2010. Trente (30) membres ont pris part à cette fête. Elle a été très appréciée. C'est une occasion de se rencontrer et de remercier tous les bénévoles actifs au sein de l'organisme.

**SECTION -III- ACCUEIL/INFORMATION/ RÉFÉRENCE**

Ces activités, que l'on peut associer à des services, visent à répondre aux appels des proches aidants membres ou non-membres au RAANM. L'objectif est de fournir des renseignements, du support ou des références. Ces demandes peuvent être faites par : téléphone, courriel ou en personne. En plus des proches aidants, nombreux sont les intervenants, chercheurs, étudiants, groupes ou médias qui contactent le RAANM à la recherche d'une expertise, d'une information et/ou d'une référence. Dans ces derniers cas, cela peut conduire à la tenue d'un kiosque dans le cadre d'une activité, la participation à une émission de radio/télévision ou la présentation d'une conférence. Bref, à différentes formes de visibilité, ou tout simplement à des entrevues et soutiens directs à l'intervenant. Bien sûr, le RAANM reçoit d'autres types d'appels téléphoniques que ceux dont on fait référence au *service d'accueil / information / référence*.

**DONNÉES EN REGARD AUX SERVICES ACCUEIL/RÉFÉRENCES/INFORMATION**

COMPILATION DES APPELS REÇUS AU RAANM				
Année de référence	Appels		Appels/visites Autres (excluant courriels)	Total pour l'année
	Accueil/information/référence			
	Proches aidants (excluant courriels)	Intervenants		
<b>2010-2011</b>	<b>313</b>	<b>114</b>	<b>1 479</b>	<b>1 906</b>
2009-2010	182	77	1 330	1 589
2008-2009	278	94	963	1 335
2007-2008	166	54	1 364	1 584
2006-2007	294	95	1 589	1 978

Le RAANM a reçu quatre cent vingt-sept (427) appels qui ont conduit à des interventions de 1<sup>e</sup> ligne durant l'année 2010-2011, soit 22,5% des appels reçus comparativement à 16% pour l'année 2009-2010. On y constate donc une augmentation de la demande de services pour cette année. Cette augmentation est significative et témoigne des efforts de visibilité du RAANM à être connu du public.

Majoritairement, il s'agit de femmes, soit soixante-douze pour cent (72% en 2010-2011 et 78% en 2009-2010), contre vingt-huit pour cent (28% 2010-2011 et 22%) des hommes. Cette situation reflète bien la proportion occupée par les femmes dans ce domaine.

Lorsque le RAANM reçoit un appel, cela se fait dans la dignité et le respect de la personne. Le personnel prend le temps d'écouter, de parler et d'échanger avec discrétion et en respect de la confidentialité. On ne fait pas à proprement parler de l'écoute et du suivi psychosocial au RAANM. Toutefois, la valeur de l'humain est au premier rang lorsqu'une personne nous contacte. En fait, le temps moyen consacré par appel téléphonique se situe autour de seize (16) minutes.

Les demandes de 1<sup>e</sup> ligne sont variées. Elles réfèrent à différents besoins et questionnements. Tout d'abord, trente deux (32%) des personnes demandent des références et des informations sur la réalité de vie d'un proche aidant, sur les ressources et services disponibles. Ensuite, trente-et-un (31%) désirent obtenir des informations concernant le RAANM : ses activités, ses actions, ses services. Puis, viennent les demandes concernant l'accès aux services psychosociaux/entraide dix (10%); les questions touchant la situation financière (impôts, rémunération à domicile, emploi...) dix (10%); l'accès à des services de répit/surveillance/gardiennage, neuf (9%) et épuisement trois (3%); défense de droits et plaintes autour de un (1%).

Comparativement à la période 2009-2010, le positionnement des demandes s'est quelque peu modifié. On assiste à un glissement des demandes d'informations sur le RAANM vers des demandes de références générales; des demandes répondant à des besoins de répit vers celles d'un accès à des services psychosociaux et finalement la diminution significative des demandes répondant à des besoins en matière de défense des droits.

Les questions relatives à la défense des droits et des plaintes font principalement référence à des problématiques liées à l'accès aux services de santé et services sociaux et à leur qualité de dispensation, ainsi qu'à la reconnaissance des rôles de partenaire, citoyen ou travailleur dans la société d'aujourd'hui. On déplore aussi le peu d'outils et de ressources sur le plan financier qui sont disponibles pour pallier à une perte d'emploi ou une diminution de travail.

D'un autre côté, le RAANM a vu la part des «appels entrants autres» augmentés. Il compte pour mille quatre cent soixante-dix-neuf (1 479) appels sur un total de mille neuf cent six (1 906) soit 77,5% des communications. Ces appels réfèrent à des communications liées aux activités générales du RAANM. Par ailleurs, on constate cette année une augmentation du volume d'appels de ce type. Cette situation peut être vue comme un signe de dynamisme de l'organisme dans le cadre des activités entreprises.

Dans le cadre de demande de 1<sup>e</sup> ligne, en 2010-2011, le RAANM a accueilli dans ses locaux neuf (9) proches aidants par rapport à 13 l'année précédente et il a reçu très peu de demandes de première ligne par courriel, soit douze demandes comparativement à trente-cinq (35) l'an dernier. Les réponses apportées dans le cadre des demandes de première ligne sont de l'ordre de l'information, de référence et

d'écoute humaine et de sensibilisation. Un effort plus soutenu sera accordé afin de répondre aux demandes provenant d'internet et ce, notamment en développant une stratégie de visibilité plus percutante sur son site web.

Nous le répétons, les activités-services *accueil/information/références* sont de première importance pour le RAANM, et ce, dans la mesure où elles permettent de répondre directement aux difficultés et besoins rencontrés par les proches aidants et les intervenants qui agissent auprès d'eux, ou bien s'activent à faire reconnaître et promouvoir des solutions novatrices. Également, ils demeurent une des portes d'entrée principales pour la solidarité entre membres et futurs membres, tout en fournissant une information de première ligne sur la réalité et le vécu des proches aidants montréalais.

Sur ce dernier point, le RAANM poursuit la distribution de ses publications. **Le Répertoire La Ressource** est toujours disponible et plus d'une centaine ont été distribués gratuitement ainsi que **le Manifeste des proches aidants**. Ces deux outils d'information / référence sont également disponibles sur notre site web [www.raanm.org](http://www.raanm.org). Par ailleurs, nos publications vendues demeurent populaires même si le nombre de copies vendues est peu élevé : *Entourage* (15), *Boussole* (18), *Roue de secours* (15) et (21) DVD Les échos des chuchotements de l'âme.

**L'Entourage** est un cahier d'information et de sensibilisation, qui traite de la situation des proches aidants à travers différents thèmes, moyens et outils. On y parle, entre autres, de la culpabilité, de l'épuisement, des réticences à demander de l'aide et de l'importance de faire appel à son entourage.

**La Boussole** est un guide des droits, des services et des ressources pour les proches aidants. *La Boussole* recense l'ensemble des ressources et des services publics, privés et communautaires pouvant leur venir en aide. Bien que conçu d'abord pour les proches de personnes âgées dites «en perte d'autonomie», c'est un ouvrage utile à tous ceux et celles qui prennent soin d'un proche adulte.

**Roue de secours** est un document de prévention des situations à risques pouvant survenir lorsque l'on prend soin d'un proche sur une longue période et de façon continue. Toxicomanie, dépression, suicide et deuils sont abordés de façon vulgarisée. Des moyens sont proposés pour éviter de vivre de telles situations.

#### SECTION -IV- LA COMMUNICATION/SENSIBILISATION/VISIBILITÉ

Ce volet d'activité est très important au RAANM car il contribue à rendre visible **au débat public** la réalité de vie des proches aidants; **de faire connaître et reconnaître** tout en mobilisant les personnes, les intervenants et les proches aidants à la cause.

Les principaux moyens utilisés pour atteindre les objectifs de communication/sensibilisation/ visibilité sont : Le Mésange. Les Portes ouvertes du RAANM. Le WEB RAANM. Les Téléconférences. La tenue de témoignages, de conférences et de kiosques auprès de différents milieux dans le cadre d'activités ponctuelles de communication. La participation du RAANM à la *Semaine des proches aidants 2010*. Les partenaires du milieu communautaire et institutionnel.

## **1.0 LE MÉSANGE**

Le RAANM a produit trois (3) *Mésange* : numéro Été 2010, numéro Automne 2010 et numéro Hiver /printemps 2011. Chacune des parutions comptait 350 copies. Rappelons que ce bulletin d'information est distribué à tous les membres du RAANM et est également disponible sur le site [www.raanm.org](http://www.raanm.org). Il est distribué dans le cadre de nos activités de visibilité-sensibilisation. Les pages centrales sont utilisées comme outil promotionnel traitant de différentes thématiques. Le *Mésange*, c'est également l'occasion pour nos membres de s'impliquer tant sur le plan de la logistique conduisant à sa production et diffusion (2 personnes) que pour la rédaction de textes (7 personnes). Cela a représenté un total de quatre-vingt-quinze (95) heures bénévoles.

## **2.0 LES PORTES OUVERTES RAANM**

Cette activité a été une réussite. Elle a eu lieu le 15 septembre 2010. Elle a permis de consolider des réseaux tout en augmentant la visibilité du RAANM au sein de la population et des proches aidants. Cela a donné l'occasion à des membres de visiter les lieux, de rencontrer l'équipe de travail tout en leur permettant de discuter entre pairs et rencontrer des intervenants d'autres organismes ou établissements desservant les proches aidants. Une trentaine (30) de personnes et/ou représentant d'organismes sont passées.

## **3.0. LE SITE WEB DU RAANM**

Cet outil de visibilité permettra au public et aux proches aidants d'obtenir des : informations, références, ressources concernant les réalités de vie des proches aidants. Cette année deux membres se sont impliqués de façon assidue. Ils ont participé à une formation de base pouvant permettre la rédaction dans notre site. Cette formation s'est déroulée de janvier à mars 2011 douze (12) heures de formations furent données. Ce qui représente au moins vingt-quatre (24) heures) de bénévolat. Nous sommes conscients du travail qu'il reste encore à faire, mais cette année certaines pages connaissent une grande amélioration.

Nous continuons d'écrire sur notre site de *l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal*. Les activités et événements spéciaux y apparaissent tout au long de l'année. De plus, *le site internet de la Ville de Montréal* publie quotidiennement un rapport des événements publiés et est envoyé par courriel à tous les organismes du territoire montréalais. Nous recevons mensuellement des statistiques de fréquentations. Ce qui nous permet d'établir qu'il y a eu sept cent vingt-trois (723) visites de notre page.

## **4.0 CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES AVEC LE RÉSEAU ENTRE AIDANTS**

Dans le but d'informer et de diffuser le *Trousseau* (outil de référence produit par le RANQ) à un grand nombre de proches aidants, la première conférence téléphonique a eu lieu le 16 novembre 2010. Treize (13) personnes ont assisté au lancement. À la suite de cette conférence, nous avons reçu plusieurs commentaires positifs. Ce qui confirme la pertinence de cet outil dans les réponses à apporter aux besoins des proches aidants ainsi qu'à ceux des organismes actifs auprès d'eux. La seconde téléconférence s'est tenue le 3 mars 2011 dans le cadre d'une action organisée par le comité: *Contre l'appauvrissement des proches aidants du RAANM*. L'atelier visait à informer et à sensibiliser les proches aidants aux crédits d'impôt auxquels ils ont droit. Quarante-deux (42) d'entre eux ont participé. Il est prévu de la remettre à

l'agenda l'an prochain. Nous avons travaillé en partenariat avec le Réseau entre aidants et l'organisme *Special Needs Project*. Cela nous a permis d'élargir la visibilité du RAANM.

## **5.0 ACTIVITÉS DE COMMUNICATION PONCTUELLES AUPRÈS DE DIFFÉRENTS MILIEUX**

Les activités de visibilité / sensibilisation du RAANM prennent différentes formes (présentation, conférence, entrevue, allocution, kiosque, prise de position...). Elles ciblent différents milieux tels que: médias, communautaire, institutionnel, et de la recherche et de l'enseignement. Elles impliquent les membres du conseil d'administration, des membres du RAANM et de l'équipe de travail. Par ordre chronologique, voici les principales activités ou présences du RAANM qui ont été réalisées. Ces activités sont maintenues, voire renforcées, au courant de l'année 2010-2011.

### **5.1 Présence auprès des médias**

Dans cette section, nous vous rendons compte des actions de visibilité dont l'organisme a bénéficié cette année, via sa présence dans différents médias. Il y est aussi question de la place occupée par les proches aidants membres dans les médias par l'entremise du RAANM. Les sujets abordés sont variés. Ils consistent tantôt en la prise de position de l'organisme sur des enjeux politiques, tantôt dans le témoignage d'un proche aidant sur sa réalité quotidienne. Nous vous les présentons dans l'ordre chronologique.

5 mai 2010	TVA, entrevue en direct avec un membre émission «Argent».
10 mai 2010	<i>Journal de Montréal</i> , parution 30 mai 2010, entrevue avec un membre, article : <i>Ceux qui choisissent de prendre soin d'un parent</i> .
11 mai 2010	Télé journal de Radio Canada, <i>entre filets</i> traitant des difficultés à obtenir des services, Entrevue avec un membre.
21 juillet 2010	<i>L'itinéraire</i> , parution en août 2010, entrevue avec un membre : <i>Les proches aidants vivant à Montréal : Ses besoins, ses services</i> .
18 juin 2010	<i>Revue Vitae</i> , article <i>Génération sandwich</i> , parution juillet 2010.
28 juin 2010	<i>La Presse</i> , Dossier sur les soins à domicile, entrevue avec un membre.
23 août 2010	<i>Le Devoir</i> , entrevu avec un membre, article : <i>les Aidants naturels</i> , parution septembre 2010.
1 <sup>er</sup> sept. 2010	<i>Radio Centre-Ville</i> , entrevue radiophonique sur la <i>santé des proches aidants</i> .
9 sept. 2010	Entrevue radiophonique présentant les «proches aidants et <i>Journée portes ouvertes du RAANM</i> à l'émission du <i>midi</i> à Radio Ville-Marie.
7 sept. 2010	Télé journal de Radio Canada, <i>entre filets</i> à l'émission de Patrick Roy, entrevue avec un membre portant sur <i>l'hébergement</i> .
5 oct. 2010	Émission <i>le Bel Âge</i> de radio Centre-ville, Entrevue radiophonique conjointe RANQ (Lily Tremblay) et RAANM, au sujet du <i>Trousseau</i> .
26 oct. 2010	Radio Ville-Marie, entrevue radiophonique à l'émission du <i>midi d'actualité</i> qui se veut un moment d'analyse et d'approfondissement de la nouvelle sur différents enjeux concernant les proches aidants.

- 26 oct. 2010 Enregistrement de l'émission de la télé *Frontenac*, sur la Semaine nationale des proches aidants au Québec en collaboration avec l'organisme *les Trois Pignons*.
- 2 nov. 2010 Entrevue radiophonique tenue avec un membre dans le cadre de la Semaine nationale des proches aidants au Québec à l'émission le Bel Âge de radio Centre-ville présentation du RAANM, témoignage d'un proche aidant et promotion des activités de la Semaine nationale des proches aidants au Québec.
- 4 nov. 2010 Émission «C'est la vie», entrevue avec un membre filmé à domicile, une journée dans la vie d'un proche aidant.
- 9 nov.2010 Entrevue radiophonique à l'émission:« À votre santé», entrevue suite à l'étude de l'Institut national de santé : soutien aux proches aidants.
- 30 nov. 2010 *Radio Ville-Marie*, entrevue radiophonique à l'émission« Des gens comme les autres», présenter les proches aidants et faire un témoignage.
- 18 janv. 2011 *Radio Centre-ville*, entrevue radiophonique tenue à l'émission le Bel Âge sur l'appauvrissement des proches aidants.
- 8 mars 2010 Entrevue avec deux membres à l'émission radiophonique *Le Bel Âge*, *Radio Centre-ville*; table ronde «Qui est la femme proche aidante?»
- 28 mars 2011 Demande de l'Institut national de santé publique pour un art. 500 mots «maintien du lien à l'emploi du proche aidant» à paraître dans la revue *Développement social*.

## **5.2. Activités ponctuelles auprès du milieu communautaire :**

Dans cette section, nous vous rendons compte des actions de visibilité dont l'organisme a bénéficié cette année, via sa présence dans le cadre d'activités organisées par différents organismes communautaires du territoire montréalais. Les sujets abordés sont variés. Ils consistent tantôt en la prise de position de l'organisme sur des enjeux généraux touchant les proches aidants ou bien encore mieux connaître le RAANM et ses activités, tantôt dans le témoignage d'un proche aidant sur sa réalité quotidienne. Nous vous les présentons dans l'ordre chronologique.

- 9 juin 2010 Assister à l'Assemblée générale annuelle du *Comité des usagers du CSSS Jeanne-Mance*, 30 personnes.
- 11 juil. 2010 Rencontre avec Laure-Isabelle Oggier de *la Fondation de la Côte* : pour l'aide et les soins à domicile et à la prévention ainsi que *l'Institut de la source* dans le cadre d'un voyage d'études au Canada dans le but de se documenter en vue d'un congrès international les 13-15 septembre 2011.
- 31 août 2010 *Alertis*, une entreprise de prévention des fugues des personnes atteintes de la maladie de l'Alzheimer, rencontre avec le directeur Jacques Leduc, sur les impacts de la mise en marché du bracelet.
- 2 oct. 2010 *Salon des partenaires proches aidants*, *CLSC Saint-Léonard*, Conférence d'ouverture et conférence/animation d'un atelier intitulé : *Contrer l'appauvrissement des proches aidants ainsi que la tenue d'un kiosque* (plus de 100 personnes ont visité le salon).

- 28 oct. 2010 *Soins Gabrielle* : « *Notre ange à domicile* », rencontre avec la directrice Martine Bédard, concernant les besoins des proches aidants.
- 2 nov. 2010 Assister au lancement et à la première AGA d'ECCOM.
- 18 nov. 2010 *Les éditions Pauline Participation* à une table ronde traitant des proches aidants : « *Les proches aidants, qui sont-ils?* Services offerts activité porte ouverte de l'organisme 28 personnes ont assisté.
- 29 nov. 2010 *Vers vous*, présentation du RAANM, témoignage d'une proche aidante, présentation du vidéo «Chuchotement de l'âme» 16 personnes ont participé et échangé.
- 1 déc. 2010 Participation au *Colloque sur le soutien à domicile*, organisé par *Ex aequo*, et à un atelier de discussions sur les enjeux de la santé, 12 participants et prise de parole en plénière 80 personnes.
- 2 février 2011 Présentation à la *Sclérose latérale amyotrophique* présentation du RAANM et du vidéo «Chuchotement de l'âme» suivis d'échanges et de discussion.

### **5.3 Présence auprès du milieu institutionnel**

Dans cette section, nous vous rendons compte des actions de visibilité dont l'organisme a bénéficié cette année, via sa présence dans le cadre d'activités organisées par différents établissements et/ou concertation du territoire montréalais. Les sujets abordés sont variés. Ils consistent tantôt en la prise de position de l'organisme sur des enjeux généraux touchant les proches aidants ou bien encore mieux connaître le RAANM et ses activités, tantôt dans le témoignage d'un proche aidant sur sa réalité quotidienne. Nous vous les présentons dans l'ordre chronologique.

- 29 avril 2010 Salon des partenaires proches aidants, CLSC Parc-Extension présence d'un membre plus de 100 personnes ont visité le salon.
- 12 mai 2010 Salon des partenaires proches aidants, CLSC Côte- des- Neiges, présence d'un membre plus de 300 personnes ont visité le salon.
- 28 mars 2011 Demande de l'Institut national de santé publique pour un art. 500 mots «maintien du lien à l'emploi du proche aidant» à paraître dans la revue *Développement social*.

### **5.4 Présence auprès du milieu de la recherche et de l'enseignement**

Il s'agit ici des principales implications du RAANM auprès du milieu de la recherche et de l'enseignement. Ainsi, par ce volet d'activités, nous cherchons à la fois à apporter l'expertise des proches aidants à la recherche et aussi à contribuer à la diffusion des résultats. Ci-après, vous trouverez le détail de nos actions dans ce domaine pour l'année 2010-2011.

- 12 oct. 2010 Entrevue avec trois (3) étudiantes en science infirmières à l'Université de Sherbrooke. Les besoins des proches aidants. De plus rencontre préparatoire à l'atelier de relaxation donnée à notre activité clôturant la Semaine nationale des proches aidants au Québec.
- 21 oct. 2010 Rencontre de trois (3) membres du comité de recherche : «Conciliation-travail-étude» de l'UQAM. Les échanges ont porté sur les besoins des proches aidants en ce qui concerne la conciliation travail-famille.
- 15 nov. 2010 Rencontre d'information sur les besoins des proches Aidants et les services offerts avec une étudiante de deuxième cycle en science de la santé à de l'Université de Montréal.
- 6 déc. 2010 Cinq (5) membres ont composé un «focus group» afin d'émettre des commentaires sur une brochure : «Aider un proche au quotidien : trucs et astuces» de l'Institut de gériatrie de Montréal.
- 20 janv. 2011 Entrevue avec un (1) étudiant en travail social de l'Université de Montréal dans le cadre d'une recherche portant sur la réalité de vie des proches aidants;
- 21 mars 2011 Entrevue avec une (1) étudiante de 2e année de bac en soins infirmiers à l'Université de Montréal. Dans le cadre d'un cours en santé communautaire, je me penche sur la question des interventions nursing possibles à faire avec les proches aidants dans le cadre d'un suivi gériatrique publique.

## **6.0 LA PARTICIPATION DU RAANM À LA SEMAINE DES PROCHES AIDANTS 2010**

Le RAANM et ses membres ont été très impliqués dans le cadre de la *Semaine nationale des proches aidants* 2010. Voici donc les grandes lignes : le 1 novembre 2010, le RAANM est présent à la *Conférence de Presse du RPPA* et à l'échange avec la Ministre Margueritte Blais; le 2 novembre 2010, « Nous prenons la parole » dans le cadre d'une émission spéciale à Radio Centre-Ville; le 3 novembre 2010, « *Montréal se mobilise* », la rencontre de concertation régionale des partenaires communautaires dans le cadre de la mise en place d'un *Carrefour de soutien aux aidants* (20 organismes); le 4 novembre 2010, déjeuner-causerie avec le *Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle* (CRADI) portant sur la réalité des proches aidants et des actions à entreprendre pour l'amélioration de leur qualité de vie (15 organismes); le 5 novembre 2010, événement d'envergure « *Merci de tout cœur, à vous proches aidants* » dont le but principal est de célébrer les proches aidants en leur rendant hommage pour leur apport quotidien ainsi que de joindre des élus municipaux (41 participants).

## **7.0 LES PARTENAIRES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNEL**

Les associations, les regroupements ou coalitions que nous retrouvons ci-dessous sont des organisations dont le RAANM est membre\*\*\* ou avec qui il entretient des relations de collaboration propices à la tenue d'activités de sensibilisation/information pouvant conduire à des actions de solidarité dans le domaine de la défense de différents droits sociaux ou politiques. Voici la liste des partenaires par ordre alphabétique.

**Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels (CCAAN).** Cette coalition est un organisme bilingue à but non lucratif composé d'aidantes et aidants naturels, de groupes de soutien aux aidantes et aidants naturels, d'organismes nationaux et de chercheurs. Elle se veut la voix des aidantes et aidants naturels du Canada. Le RAANM entretient des liens de communication/information.

**Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO) \*\*\*.** Le COMACO a comme mission de faire la promotion du maintien dans la communauté et de regrouper les organismes communautaires de maintien dans la communauté des personnes âgées. Ses grandes orientations sont : regrouper les organismes œuvrant dans le maintien dans la communauté des personnes âgées; représenter ses membres et la population âgée; développer son expertise dans les dossiers tels que le transport et la socialisation. Le RAANM est membre et il entretient des liens de communication/information. COMACO est un des membres composant le COCO CSAMTL qui compte parmi eux d'autres partenaires ci-dessous ainsi que la Société Alzheimer et ACCÈS.

**Coalition Solidarité Santé (CSS) \*\*\*.** L'objectif principal de cette coalition est de lutter contre la privatisation, afin de maintenir un véritable système public de santé accessible, universel et gratuit au Québec. La *Coalition Solidarité Santé* réunit principalement des regroupements communautaires et syndicaux provinciaux. Le RAANM est membre et il entretient des liens de communication/information.

**Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÈS)\*\*\* du CSSS-Cavendish – centre affilié universitaire,** a notamment pour objectifs, via sa revue *Pluriâges* d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux sociaux du vieillissement et aussi pour but de favoriser et de valoriser les liens entre le milieu de recherche, d'enseignement, d'intervention et d'action citoyenne pour les personnes âgées. Le RAANM est membre et il entretient des liens de communication/information.

**Mouvement personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS).** Il a comme mission de regrouper des organismes de personnes handicapées à travers le Québec et de défendre leur droit. Le RAANM entretient principalement des liens de communication/information. Il a participé à des échanges d'information et de stratégie d'action, les 29 juin 2010, 9 septembre 2010 et 22 octobre 2010 (conférence Me Ménard) avec les représentants du Mouvement PHAS et ce, sur l'existence de dossiers communs pour ainsi élargir la visibilité du RAANM et promouvoir les réalités et enjeux des proches aidants.

**Regroupement des aidants du Québec (RANQ) \*\*\*** Il a comme mission de regrouper des groupes d'aidants naturels à travers le Québec et de défendre et promouvoir les droits des proches. L'implication du RAANM dans ce dossier, est principalement liée à la défense des droits collectifs des proches aidants.

**Réseaux des aidants et aidantes de Jeanne-Mance (RAAJ) \*\*\*.** Ce regroupement réunit des intervenants institutionnels et communautaires du territoire du CSSS ; ceux-ci cherchent à atteindre les objectifs suivants : identifier les aidants, leurs besoins et les problématiques qu'ils rencontrent ; développer un réseau et des liens avec les ressources susceptibles de répondre aux attentes des aidants ; recueillir toutes les informations pertinentes sur les questions touchant les aidants ; transmettre ces informations aux proches aidants et aux aidants professionnels. Le RAANM a participé aux rencontres régulières du RAAJ tenues : les 8 avril 2010, 1 juin 2010, 30 septembre 2010, 10 février 2011. Il y est notamment question de sujets portant sur des dossiers défense des droits et de visibilité locale ainsi que l'organisation de la *Semaine nationale des proches aidants* et du dossier CSA Mtl.

**Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) \*\*\*.** Instance de représentation des groupes communautaires montréalais qui font une contribution au domaine de la santé et des services sociaux. Le RIOCM est également un lieu de réflexion critique et d'échange sur les grands enjeux en santé et services sociaux. Le 26 octobre 2010, le RAANM a participé à l'assemblée générale du RIOCM où une allocution sur la pétition a été présentée. Soixante (60) organismes étaient présents. Le RAANM participe à tous les mois au conseil d'administration depuis novembre 2010.

**Réseau québécois d'action sur la santé des femmes (RQASF) \*\*\*.** Le RQASF est issu du *Regroupement des centres de santé des femmes du Québec* (1985). Organisme multidisciplinaire, le RQASF a comme préoccupation première la santé des femmes et ses déterminants (conditions de vie). Sa mission est de travailler solidairement dans une perspective féministe à l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes. Le RAANM entretient principalement des liens de communication/information.

**Réseau des Professionnels pour les Proches Aidants de Montréal (RPPA) \*\*\*.** Ce réseau rejoint des intervenants du milieu institutionnel ou communautaire de la région de Montréal concernés et actifs auprès des proches aidants. Le RAANM a pris part aux échanges et discussions tout au long de l'année : le 31 mars 2010, 2 juin 2010, 1 septembre 2010, 13 octobre 2010, 24 novembre 2010 et 19 janvier 2011. Il a participé, de façon ponctuelle au sous-comité préparatoire à la *Semaine nationale des proches aidants 2010*.

**Table de concertation des aînés de Montréal. (TCAIM) \*\*\*.** Cet organisme a pour mission d'offrir un lieu où on agit de concert avec les organismes d'aînés de l'Île de Montréal pour améliorer leur qualité de vie tout en construisant une solidarité avec tous les groupes d'âge. Le RAANM a assisté le 17 juin 2010 à l'Assemblée générale régulière de la TCAIM ainsi qu'à celle tenue le 1 déc. 2010 où l'on a célébré le 10<sup>e</sup> Anniversaire de la TCAIM et échangé entre organismes afin de préparer planification triennale de la Table.

## **SECTION –V- DÉFENSE DES DROITS COLLECTIFS**

C'est un volet d'activité très important au RAANM. En effet, par les actions et les activités menées, il est alors possible d'atteindre des objectifs comme ceux : **de conscientiser et d'assurer la représentation** des droits et intérêts des proches aidants tout en établissant des collaborations avec les groupes de proches aidants et les partenaires; **de favoriser la mobilisation et l'implication** des proches aidants (et de leurs organismes) afin d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie. La défense des droits et intérêts des proches aidants ont pris différentes formes au cours de l'année 2010-2011.

## **1.0 CRÉATION ET IMPLANTATION D'UN CARREFOUR DE SOUTIEN AUX AIDANTS CSA.MTL**

Le RAANM poursuit les actions entreprises dans le cadre de la création sur le territoire de Montréal d'un *Carrefour de soutien aux aidants (CSA)*. Il est très impliqué sur le comité de coordination (CC) mise en place par la concertation régionale l'an dernier. Un des mandats de ce comité est de s'assurer que la venue d'un CSA sur le territoire de Montréal reflète adéquatement la réalité et les besoins des organismes actifs auprès de la population des proches aidants ainsi que les réponses à leur apporter. Cette implication porte autant sur l'organisation logistique des activités prévues (13 réunions du comité de coordination) que sur la préparation de deux importantes rencontres de concertation régionale tenue le 3 novembre 2010 (25 participants) et le 15 mars 2011 (37 participants).

Les deux rencontres de concertation ont permis : de définir les principes et valeurs devant guider le futur CSA; de traiter du type de structure attendu; d'établir les communications avec *l'Appui pour les proches aidants* et les autres acteurs institutionnels interpellés par la création du CSA. La rencontre du 15 mars 2011 a permis de s'entendre collectivement sur la création d'un CSA sur le territoire montréalais ainsi que la présence d'un conseil d'administration provisoire sur lequel est présent deux représentants du RAANM. Le principal mandat de ce conseil est de voir à la préparation des statuts et règlements et la tenue de l'assemblée générale de fondation.

C'est un dossier important par les impacts sur notre organisme et sur le financement des futurs projets. L'implantation d'un CSA a pour incidence de nous mettre devant le fait de participer à une démarche de partenariat public privé et ce, dans un contexte de restriction budgétaire par le MSSS au niveau des services d'aide à domicile. Cette situation est délicate car l'absence de financement au développement limite, voir réduit, l'accès aux services de santé et services sociaux à un bon nombre de proches aidants exclus des projets financés par le CSA.

## **2.0 CONTRER LES COUPURES DANS LE FINANCEMENT DES SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

Le RAANM a été impliqué tout au long de l'année 2010-2011 dans différentes actions touchant les enjeux du financement des services de santé et services publics et de l'accessibilité de ceux-ci pour la population des proches aidants. Ces actions ont pris différentes formes allant de la participation à des manifestations publiques, à la participation d'assemblées publiques, à la production de lettre d'appui et de pétitions.

### **2.1 Contre la tarification des services publics –Coalition « Les mains rouges »**

En lien avec les actions de la Coalition « Les mains rouges », le RAANM a pris part à différentes actions. Cette coalition est opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et elle entend maintenir la pression sur le gouvernement afin de lui faire entendre raison : la population ne veut pas de mesures injustes et appauvrissantes, mesures notamment contenues dans le budget du gouvernement Charest comme l'impopulaire contribution santé qui passera de 25\$ à 200\$ en 2012. Le 23 novembre 2010, le RAANM a participé à la Manifestation: *Charest Ton budget nous appauvrit, ta bande d'amiEs s'enrichit*. Le RAANM a également participé à une seconde manifestation nationale *Contre la privatisation et la tarification des services publics*, le 12 mars 2011.

Le RAANM a également tenu deux activités ciblant directement ses membres. En collaboration avec le RIOC, une formation intitulée *Remettre la richesse à nos services* s'est déroulée dans le cadre de la *Délibération des membres du RAANM* tenu le 2 février 2011 (17 participants). On y abordait les aspects

suivants : l'impact du dernier budget dans notre vie; les mesures différentes du budget; les alternatives de financement des services publics; la nécessaire résistance collective. Puis le 9 mars 2011, le RAANM a fait circuler une lettre auprès de ses membres pour obtenir des informations et témoignages sur le *comment cela se passe lorsqu'il est temps d'obtenir ou de maintenir des services de santé et de services sociaux*.

## **2.2 Contre les coupures financières au CSSS Jeanne-Mance**

Au cours de l'année 2010-2011, le RAANM s'est joint et a appuyé les démarches des organismes communautaires et groupes de citoyens actifs sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance qui dénoncent les compressions budgétaires de l'ordre de 7,5 millions \$ et tout particulièrement celles touchant les CHSLD (soins d'assistance et infirmiers) et les CLSC (soins à domicile). Les principales actions auxquelles le RAANM a participé sont les suivantes : 29 septembre 2010, présence au conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance; 5 octobre 2010, *lettre pétition* adressée au Ministre Yves Bolduc et David Levine de l'Agence de la santé et des services sociaux de Mtl, pour signifier l'opposition aux coupures budgétaires au CSSS Jeanne Mance; 20 octobre 2010, participation à l'Assemblée citoyenne, organisée par le Comité Centre-Sud; 2 novembre 2010, présence au conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance; 8 décembre 2010, lettre d'appui aux demandes du Comité des usagers du CSSS Jeanne-Mance dans ce dossier; 17 février 2011, participation à une rencontre avec le comité de coordination des luttes contre les compressions budgétaires au CSSSJM pour l'organisation d'une commission populaire sur les compressions budgétaires au CSSSJM

## **3.0 FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES ET DU RANQ**

Au cours de l'année 2010-2011, le RAANM s'est joint et a appuyé les luttes pour la reconnaissance et l'autonomie des organismes communautaires et tout particulièrement les organismes de proches aidants montréalais et québécois. Cette reconnaissance passe par un financement adéquat et suffisant pour permettre de mener à bien nos missions. Deux dossiers ont fait l'objet d'action.

### **3.1 Non à la nouvelle convention PSOC**

Le RAANM, comme les 1 796 organismes communautaires à travers le Québec, a pris position face au projet de convention s'adressant aux organismes financés par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) en participant à la campagne « Non à la convention PSOC ». Selon les analyses juridiques et politiques, la convention projetée met en péril notre autonomie et interroge notre financement à la mission. Les principales actions menées par le RAANM, outre sa présence sur le CA du RIOCM, le 25 janvier 2011, il a participé à l'Assemblée communautaire sur le projet de convention PSOC et il a fait l'envoi d'un fax à la Ministre Vien, dans le cadre Opération Fax Rouge : *le mouvement communautaire et ses alliés disent Non à la Convention PSOC*.

### **3.2 Pour un financement équitable au RANQ**

En tant que membre du Regroupement des aidants naturels du Québec, et membre du conseil d'administration, nous avons appuyé les actions de notre regroupement à ce chapitre. Le 23 novembre 2010, une lettre demandant un financement ponctuel pour le RANQ a été adressée à la députation ministérielle de notre région. Un montant de 1 000.00\$ a été octroyé suite à nos représentations.

## **4 COMITÉ SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX RAANM**

Les activités du comité santé et services sociaux du RAANM ont été principalement réalisées par la permanence cette année. Les objectifs ciblés sont : l'actualisation du *Manifeste des proches aidants* du RAANM; le maintien et l'amélioration du panier de services (l'accès aux services et qualité des services) et la reconnaissance et l'utilisation d'une grille évaluation-dépistage ciblant les proches aidants.

Le RAANM a poursuivi ses activités de représentation et visibilité dans le cadre de **la tournée** entreprise auprès des 12 conseils d'administration des CSSS ainsi que des commissaires aux plaintes. En fait, il n'y a eu aucun conseil d'administration de rencontrer. Eus et place, selon les territoires, nous avons rencontré soit le président avec le directeur général ou bien encore le directeur général avec le personnel-cadre lié au programme PALV (au total de la tournée, 7/12 CSSS) et le même nombre de commissaires aux plaintes.

Dans l'ensemble, cette tournée nous a finalement permis d'une part d'établir un échange sur les besoins et les situations des proches aidants pour chacun des territoires visités et de faire connaître nos préoccupations et revendications pour cette population à desservir. D'autre part, nous avons eu droit au discours entourant la situation budgétaire à laquelle sont confrontés tous les CSSS, et ce pour l'ensemble de leur programme. Du côté des commissaires aux plaintes, il est clair que la place occupée par les proches aidants est davantage celle d'accompagnateur du proche que celle d'exiger une réponse de qualité ou une plainte quant à l'accès et à la qualité des services dispensés. C'est plutôt de l'ordre de l'exception et bien souvent se retrouve au niveau de l'hébergement répit.

Le RAANM a poursuivi son travail de représentation et d'information, relativement au dossier maintien du **panier de services**, en étant invité le 10 juin 2010 et le 27 janvier 2011 à participer aux travaux de la *Table du Réseau local de services aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement du CSSS Jeanne-Mance*. Cette table regroupe une vingtaine d'organismes et/ou intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Ces rencontres nous ont permis d'aller chercher de l'information sur les enjeux et solutions mises en œuvre sur le territoire tout en nous donnant l'occasion d'apporter les enjeux et solutions favorables à l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants.

En lien avec le dossier visant à la reconnaissance des proches aidants comme « client », **la création d'un dossier proche aidant** et à cette fin de l'utilisation de la grille évaluation Guberman et autres, le RAANM a intervenu auprès de cinq intervenants composant le nouveau Comité évaluation/accessibilité aux services 1<sup>e</sup> ligne du CSSS Jeanne Mance, CSSS –CLSC Plateau. Lors de cette rencontre, tenue le 17 juin 2010, nous avons présenté c'est quoi l'outil et la pertinence de son utilisation et ce en s'appuyant sur une étude pan canadienne. L'accueil a été plutôt tiède et aux dires des intervenants présents, la solution passerait d'abord par le MSSS qui en ferait un outil standardisé et par le fait même en rendrait « obligatoire » son utilisation.

## **5 COMITÉ CONTER L'APPAUVRISSMENT**

Le comité a été actif tout au long de l'année. Le travail de rédaction des pistes de revendications ainsi que celui conduisant à des actions de visibilité, de sensibilisation ciblant les acteurs pertinents à l'avancée du dossier, s'est poursuivi. À cet effet, le comité s'est réuni à plusieurs occasions, **soit : 22 septembre 2011, 27 octobre 2010 et 19 janvier 2011.**

Le comité d'action Contre l'appauvrissement des proches aidants répond, à la priorité 1 de l'année 2010-2011. À cet effet, le RAANM ont retenu **trois axes**: 1) Maintenir le lien à l'emploi; 2) Remboursement des frais directs; 3) Obtenir une compensation aux proches aidants.

### **5.1 Prévenir l'appauvrissement par le maintien du lien d'emploi des proches aidants**

Durant la dernière année, le comité a poursuivi ses actions devant conduire à la mise en œuvre de ce dossier. L'un des principaux buts ici est de protéger l'emploi du proche aidant tout en lui assurant un revenu et sa participation à la RRQ. Cette protection passe par la reconnaissance de la situation d'être un proche aidant en milieu de travail. L'objectif principal en est un de sensibilisation et de promotion afin de faire reconnaître la situation évolutive des proches aidants auprès des milieux syndical et patronal.

Dans ce cas, des démarches de recherches ont été effectuées afin de colliger les informations pertinentes pour développer l'argumentaire pertinent, et ce tant pour la rédaction de projets de financement ou encore dans le cadre de représentation auprès de futurs collaborateurs dans ces dossiers. À cet effet, des communications ont été établies auprès du Conseil régional des élus et auprès de la Fondation Béati. Outre la demande de financement auprès de cette fondation, le comité a produit et déposé un projet auprès « *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés* » (SIRA), Volet « *Soutien à l'innovation, à l'expérimentation et à la recherche* » (SIER). Ce projet a été accepté.

### **5.2 Remboursement des frais directs et compensation aux proches aidants**

En ce qui concerne la compensation aux proches aidants, elle pourrait prendre la forme d'allocation proches aidants universels de type allocation familiale. En ce sens, un appui est donné à notre organisme provincial le RANQ.

Des actions ont été réalisées dont : deux ateliers-conférences le 16 novembre 2011 et le 3 mars 2011 afin d'informer et de sensibiliser les proches aidants aux crédits d'impôt auxquels ils ont droit. Mme Ruth Rose, professeure associée de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal a donné la conférence. Par ailleurs, un communiqué de presse apportant quelques précisions touchant les proches aidants et ce relativement au budget fédéral et dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2011 a été diffusé en mars.

L'enjeu principal de la transformation des crédits d'impôt non remboursables en crédits d'impôt remboursables demeure entier. Le comité poursuivra ses actions en ce sens.

## **6 PARTICIPATIONS À DES CONSULTATIONS PUBLICS**

### **6.1 Santé mentale & vieillissement**

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a invité le RAANM dans le cadre de ses travaux visant la mise en œuvre du plan d'action ministériel en santé mentale pour les jeunes et les adultes. L'objectif poursuivi ici est d'identifier et mettre en place un réseau de services intégrés basé sur les meilleures pratiques et adaptés aux besoins : des aînés présentant un trouble mental pour la première fois dans le grand âge; aux personnes âgées souffrant de démence et aux personnes atteintes de troubles mentaux persistants et présents depuis l'âge adulte. Ces clientèles peuvent présenter aussi une perte d'autonomie liée au vieillissement. Les activités ont eu cours tout au long de l'année 2010-2011, soit : 14 mai 2010, 26 mai 2010, 18 juin 2010, 21 octobre 2010, 29 novembre 2010, 24 janvier 2011 et 31 mars 2011. Par ailleurs, le RAANM a pris part à la consultation finale du document de travail en déposant le 31 mars 2011, un avis *Constat et recommandations concernant l'offre de services*.

### **6.2 Les réductions des inégalités sociales en matière de santé – Consultation de la direction de la santé publique (DSP)**

Le RAANM a répondu le 11 novembre 2010, dans le cadre d'une communication adressée à la DSP aux deux questions posées : Que peut faire la DSP pour contribuer à réduire les inégalités sociales? Et quels sont les sous-groupes de la population qui devrait bénéficier d'une attention ou d'efforts particuliers?

### **6.3 Planification stratégique 2010-2015 de l'agence de la santé et des services sociaux de Mtl**

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a invité le RAANM à participer à la consultation sur sa planification stratégique 2010-2015. À cet effet, le RAANM a produit un avis qu'il a déposé le 11 avril 2010 et il a, également, assisté le 29 mars 2010, à un forum regroupant les principaux acteurs du domaine sur le sujet.

## **7 PRÉSENCES SUR DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ENGAGÉS DANS DES LUTTES POLITIQUES & SOCIALES**

### **7.1 Conseil d'administration du RANQ**

Le RAANM entretient des relations privilégiées en matière de défense des droits avec son regroupement provincial le RANQ. Il a été assisté à sept (7) conseils d'administration et il poursuit son implication de différentes manières dont notamment, par la production de lettres d'appui pour un meilleur financement du RANQ et par la visibilité des outils développés par celui-ci. L'échange de nos expertises en ce qui a trait à la mise en œuvre de CSA sur le territoire du Québec est également au centre de nos interventions. Une délégation de membres du RAANM ont assisté les 13 et 14 juin 2010 à la fête organisée pour souligner les dix ans d'existence du RANQ ainsi qu'au Lancement du *TROUSSEAU*. Un lien est aussi maintenu dans le cadre de contrer l'appauvrissement et ce tout particulièrement le volet du maintien du lien d'emploi. Nous avons fourni un appui logistique en hébergeant le RANQ dans le cadre de la réalisation du projet, le Trousseau.

## **7.2 Conseil d'administration du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal**

Là aussi, le RAANM entretient des relations privilégiées auprès du RIOCM en matière de défense des droits par une participation à 7 conseils d'administration : 18 novembre 2010, 16 décembre 2010, 27 janvier 2011, 8 février 2011, 24 février 2011, 31 mars 2011 ainsi que le 10 mars 2011, par des échanges dans le cadre d'une formation sur la Philanthropie et PPP sociaux. La présence du RAANM sur le conseil d'administration du RIOCM est utile dans la mesure où cela donne l'occasion à la fois de faire connaître les positions solidaires du RAANM et du milieu des proches aidants auprès des organismes communautaires et également de nous alimenter face aux luttes menées tant à l'échelle régionale et provinciale.

### **EN GUISE DE CONCLUSION**

C'est ainsi que s'achève ce regard rétrospectif sur l'année 2010-2011. Nous espérons que cette lecture vous aura permis de prendre le pouls de la vitalité du RAANM et de la portée de ses actions. Le présent rapport, sans avoir la prétention de rendre compte de l'année dans tous ses détails, a tenté de vous en présenter les faits saillants.

Il nous reste maintenant à travailler pour l'avenir, afin que notre mission, qui vise toujours à améliorer les conditions de vie des proches aidants, continue de s'actualiser sur tout le territoire de l'île de Montréal, où tant de proches aidants qui aspirent à un mieux-être pour eux-mêmes et la personne aidée.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes et organismes qui nous ont permis de progresser par leurs apports respectifs tout au long de l'année. Merci à tous les donateurs, les bailleurs de fonds, dont les différents paliers gouvernementaux, qui ont rendu possible, par leurs programmes, la réalisation de notre mission première qui est celle de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants.